3618 f 01

Patrouille anti-smog

Unité de contrôle des émissions de véhicules de l'Ontario

Juin 2005

La Patrouille anti-smog

L'Unité de contrôle des émissions de véhicules de l'Ontario, appelée Patrouille anti-smog, a été créée en 1998 pour appuyer Air pur Ontario. Elle effectue des contrôles routiers dans toute la province et vérifie si les véhicules lourds et les véhicules légers respectent les normes d'émission de l'Ontario. Employant une démarche axée sur le risque, elle concentre ses activités sur les véhicules qui sont les plus susceptibles de menacer la qualité de l'air.

Les agents de la Patrouille anti-smog portent un uniforme et roulent dans des véhicules du ministère identifiés. Les agents utilisent aussi parfois des bicyclettes ou des motos pour accéder plus facilement aux véhicules polluants quand la circulation est dense. Durant les tournées d'inspection, la Patrouille anti-smog collabore souvent avec d'autres forces de l'ordre, comme la Police provinciale de l'Ontario, le ministère des Transports et d'autres services de police locaux.

La Patrouille anti-smog peut contrôler les véhicules à tout moment et à tout endroit de la province, qu'ils soient immatriculés en Ontario ou à l'extérieur de la province.

Pour inspecter les automobiles, les fourgonnettes, les camionnettes et d'autres véhicules légers, les agents de la Patrouille anti-smog vérifient d'abord, par un examen visuel, l'état du dispositif d'échappement des gaz. S'il y a des émissions visibles, elles sont chronométrées pour déterminer si elles sont excessives. Pour inspecter les camions lourds ou les autobus, les agents placent un capteur dans le tuyau d'échappement et mesurent l'opacité des gaz. Si les résultats sont insatisfaisants ou si le dispositif antipollution a été altéré ou retiré, le véhicule peut recevoir une amende, faire l'objet d'un arrêté d'agent provincial et se faire confisquer ses plaques d'immatriculation.

Depuis l'été 1998, la Patrouille anti-smog a contrôlé plus de 38 000 véhicules et a infligé plus de 6 200 amendes.

Pour obtenir des renseignements sur la Patrouille anti-smog, appelez au 1-866-482-9967 (sans frais). Pour avoir des renseignements sur Air pur Ontario, faites le 1-888-758-2999 (sans frais) ou consultez www.airpur.com.